

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
16/08/2021

Dossier complet le :
16/08/2021

N° d'enregistrement :
2021-11520

1. Intitulé du projet

Demande d'autorisation de défrichement pour la mise en culture sur la commune de CALLEN.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GF DE BISE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. JUSTE Jean-Christophe, Gérant

RCS / SIRET

4 3 9 4 3 4 0 7 7 0 0 0 1 2

Forme juridique Groupement Foncier

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47° a)	Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement de moins de 25 ha (6,000 ha concernés) en vue de la création d'un nouvel espace agricole pour de l'agriculture biologique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à Autorisation de défrichement.

En outre, le projet devrait être soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau en ce qui concerne le forage (rubrique 1.1.1.0) et les prélèvements pour l'irrigation (rubrique 1.1.2.0) supérieur à 10 000 m3 par an.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie défrichée	6 ha 00 a 00 ca

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 32' 06" O Lat. 44° 18' 42" N

Lieu-dit "PUTS HORTS NORD"

40 430 CALLEN

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

CALLEN

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Une autorisation de défrichement pour une surface de 9,69 ha a été obtenu sur le secteur Sud de la même parcelle cadastrale.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRN ni de PPRT sur la commune. D'après Géorisques, la commune est concernée par les risques : - Feu de forêt ; - Phénomènes liés à l'atmosphères ; - Transport de matières dangereuses ; - Mouvement de terrain - tassements différentiels. Elle n'est pas classé TRI mais elle est recensée dans l'Atlas des zones inondables de la Leyre.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les sites BASIAS et BASOL du BRGM.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'Agence de l'eau.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par un périmètre de protection immédiat ou rapproché.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit "Val de L'Eyre" (SIN 0000203) est le plus proche du projet. Il est situé à plus de 4 km à l'Ouest du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche du projet est "Vallées de la Grande et de la petite Leyre" FR7200721. Il est situé à 1,3 km au Sud-ouest du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces forestiers. Création d'espaces agricoles.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque feu de forêts
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les premières habitations sont situées à plus de 1 km au Sud-est du projet, au lieu-dit "Hus".
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitant devra se rendre sur ses parcelles plusieurs fois par an. Pour ce faire, il empruntera les RD 143, en provenance de SORE.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, pour le labour et le semis, et en phase culture pour l'entretien...

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression de 6,00 ha de sylviculture et création de 6,00 ha de surface agricole biologique sur la commune de CALLEN.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Diagnostic Faune - Flore ; - Plan des îlots agricoles dans un rayon de 1 500 m autour du projet.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus




Fait à

Bellade

le,

11/08/2021

Signature



SORE

Surface îlot : 93,86 ha
dont 25,42 ha dans un rayon de 1 500 m

Surface îlot : 9,69 ha

Surface : 2,84 ha

Surface : 25,03 ha

Surface : 92,91 ha

Surface îlot : 30,02 ha

Parcelles agricoles

- Grande culture
- Pâturage

Légende

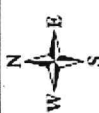
- Projet
- Limite communale
- Périmètre de 1 500 m



GF DE BISE

Demande de défrichage
Cas par cas
Callen

Parcelles agricoles
dans un rayon de 1 500 m



Ech. : 1 / 20 000

